

Les options proposées aux élèves de

3ème :

➤ La section sportive scolaires :

Elles concilient études et pratique sportive renforcée. Votre enfant bénéficie, en plus de l'horaire d'EPS, d'un minimum de 3h d'entraînement hebdomadaire. .

Les sections sportives proposées :

- **Football**

➤ La Classe à Horaire AMénagé de musique (CHAM) (3h)

Cette classe permet de concilier les exigences scolaires avec un enseignement artistique approfondi EN PARTENARIAT avec le conservatoire de Koné. Une convention, entre l'établissement et l'institution artistique, définit le déroulement des activités. L'admission en CHAM est effectuée par une commission (le chef d'établissement, sur avis des professeurs, et les responsables d'enseignements artistiques).

➤ Environnement (1h).

L'objectif de cette option est de **faire émerger l'intérêt et favoriser la réflexion des élèves sur les problématiques environnementales** en particulier sur notre société en général. Ils effectuent des sorties et participent à la fête de la science.

Latin (1h)

➤ Découverte Professionnel (DP3) (3h)

C'est une première approche du monde professionnel destinée à élargir et compléter la culture générale des collégiens. C'est un enseignement qui vise à développer les compétences des élèves autour de 3 axes de découverte : les métiers, le milieu professionnel, l'environnement économique et social.

➤ Anglais + (2h)

L'élève pourra perfectionner son anglais

➤ Païci (3h)

L'élève pourra apprendre une langue régionale.



BONNE RENTREE A TOUS



BP 14
98860 KONE

Tél : 472263
Fax : 477413

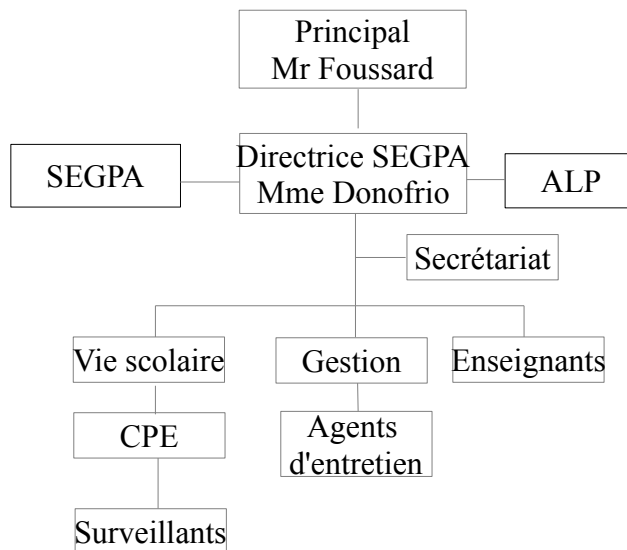
Mél :
ce.9830278k@ac-noumea.nc

L'entrée en 3ème

Votre enfant rentre en classe de 3e. C'est une année importante de sa scolarité :

- DNB (Diplôme National du Brevet) : c'est son premier examen
- choix d'orientation entre le lycée général et technologique, le lycée professionnel ou le centre de formation d'apprentis (CFA)
- L'épreuve oral d'HDA (Histoire Des Arts) : C'est une épreuve orale qui est obligatoire pour l'obtention du DNB.
- L'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 2. L'ASSR sert à votre enfant à apprendre les règles de circulation à pieds ou à vélo, les bons comportements ou au contraire ceux à éviter. Cette attestation permettra à votre enfant de commencer l'apprentissage de la conduite auto accompagnée dès ses 15 ans. L'ASSR 2 est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire.
- Stage en entreprise : Le stage de 3e est une période d'observation en entreprise qui permet à votre enfant de découvrir le monde du travail et ses métiers. Un oral obligatoire suivra le stage et comptera pour l'obtention du DNB.

Organigramme du Collège



Les 40 ans du Collège
Août 2015

Les horaires par matière

Enseignements	Horaires
Français	4h30
Mathématiques	4h
Anglais	3h
Espagnol	3h
Histoire Géographie Éducation Civique	3h30
Science de la vie et de la terre	1h30
Technologie	2h
Arts plastiques	1h
Éducation musical	1h
Éducation physique et sportive	3h
Physique chimie	2h
Accompagnement personnalisé	1h
Heure de vie de classe	10h
Total horaire hebdomadaire	28h30 à 29h

Il y a également la MASCOP qui apporte de l'aide aux enfants volontaires quelque soit leur classe.